

Édition du "REVEIL DU NORD" 106 rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 48, rue de la Gare, 48 TOURCOING 3, rue Fidèle Lehoucq

ON VA FÊTER LE CENTENAIRE DU PLUS VIEUX CAFÉ LILLOIS

Il s'agit du "Café de Foi" qui a ouvert ses portes, place Rihour, en Juillet 1830

1930 est une année de « centennaires ». On célèbre celui de la conquête de l'Algérie...

Le Café de Foi en 1830

Il y a cent ans, ce café voyait affluer dans ses salles les étrangers. Les représentants de commerce formaient l'importante et remuante majorité des clients...



La façade du Café de Foi, place Rihour, à Lille

mon tabac, je ne fais que passer par Bordeaux, Lyon, Grenoble, et je reviens...

De même, une vieille coutume nous a été également rapportée, quand un client connu présentait au moment de son départ une pièce de cinq francs pour régler ses consommations...

A cette époque, ce café était un véritable musée, les murs étaient couverts de cadres en acajou renfermant des dessins, des aquarelles, des portraits, des caricatures, des gravures...

Une des salles les plus fréquentées, était la place réservée au billard. Au premier étage du café, on assistait journellement à des luttes homériques entre les champions de la bille.

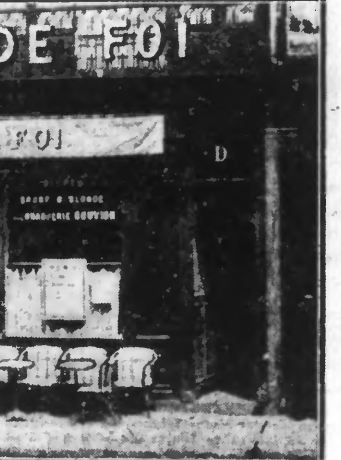
Les parties de billard se prolongeaient quelque fois tard dans la soirée et à la porte du café on voyait un cheval qui s'endormait un pied sur le trottoir.

Les parties de billard se prolongeaient quelque fois tard dans la soirée et à la porte du café on voyait un cheval qui s'endormait un pied sur le trottoir.

Outre le billard et les parties de cartes, on trouvait également une petite Bourse qui fonctionnait après la grande. Plus d'une caisse d'indigo, un chargement de bois de campêche, un ordre de sucre, changeaient de propriétaire dans un coin du café...

Fait important, on mangéait très bien au Café de Foi. La réputation culinaire de cet établissement était grande, et qui pourrait citer le chiffre de biteacks, de filets piqués et marinés qui y furent vendus ?

Mais 1830 rappelle les fameuses ordonnances du roi Charles X et aussi la Révolution. Ici vient se placer un fait historique : C'est en juillet 1830, qu'à Lille, du balcon du Café de Foi, la première bouteille de Louvain contre ces ordonnances fut lancée.



Le Café de Foi en 1930

Cent ans ont passé. Tout se transforme, mais certaines traditions se maintiennent. C'est ainsi que la majorité de la clientèle du « Café de Foi » est encore formée de représentants et négociants.

Cent ans ont passé. Tout se transforme, mais certaines traditions se maintiennent. C'est ainsi que la majorité de la clientèle du « Café de Foi » est encore formée de représentants et négociants.

M. Jean Huon, le tenancier actuel, à l'occasion de la centième année d'existence de son établissement, a organisé pour aujourd'hui, samedi 12 juillet à 13 heures, une réception à laquelle ont été conviés les autorités lilloises et où l'on évoquera les souvenirs de l'ancien temps.

Le Président du Conseil a lu le décret de clôture des Chambres

Auparavant il a obtenu un vote de confiance par 316 voix contre 268

La Chambre, dans sa séance de vendredi matin, a adopté le projet de réorganisation judiciaire retour du Sénat ainsi qu'un amendement rétablissant les conservateurs d'hypothèques dans un délai de trois ans.

M. Albert THIÉRIOT dit que les socialistes s'opposent au projet.

Le rapporteur général rappelle que c'est une addition constante de la Commission des finances d'autoriser les dépenses nécessaires à la défense nationale.

L'équilibre du budget des communes. A la séance de l'après-midi, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation de M. Georges BONNET, sur les mesures que le ministre des Finances compte prendre pour permettre aux départements et aux communes d'équilibrer leur budget...

UNE NATAÏDE MODERNE



Miss Bobby West, la nageuse anglaise bien connue s'enrêlant ce moment à Margate en Angleterre, en vue de la traversée de la Manche à la nage.

Le Président de la République a reçu le Cardinal Liénart

Le Président de la République a reçu hier après-midi le Cardinal Liénart, évêque de Lille.

La réception du prélat dimanche à Lille. Nous avons annoncé le retour de Rome, du Cardinal Liénart, actuellement de passage à Paris.

Reception à la gare. Un salon d'honneur est aménagé par les soins de la Compagnie du Nord. La partie du quai y adossée sera strictement réservée aux personnalités munies d'une spéciale invitation à cette réception.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le Cardinal Liénart, évêque de Lille, est arrivé à Lille, dimanche après-midi.

Le drame de l'Arbrét près d'Arras

La police ne chôme guère et pourtant l'enquête n'éclaircit pas l'épouvantable mystère

La deuxième brigade mobile de Lille continue sans se désespérer sa difficile enquête sur l'épouvantable massacre de la famille du facteur Bussy, à l'Arbrét.

Les inspecteurs Maugot, Leroux et Dorise ont, depuis plus d'un mois, tourné des efforts louables pour découvrir la piste pouvant les mettre sur la bonne voie dans la recherche du ou des auteurs de ce triple assassinat.

Le frère de la victime et son épouse, interrogés

La journée de vendredi a été occupée entièrement à l'audition de Mme Bussy Louis, belle-sœur du facteur. Cette audition eut lieu dans la mairie de Bavincourt, village proche du hameau de l'Arbrét.

Louis Bussy demande vengeance. Au sujet de cette grave affaire, nous avons reçu une lettre du frère, Louis Bussy, dans laquelle il nous dit :

« Dans votre journal du 26 juin, vous relatez beaucoup de détails sur l'horrible crime dont a été victime mon pauvre frère et sa famille. Ils sont assez exacts, mais il s'y trouve un passage qui m'a fait surprendre. Vous prétendez que je continue à accuser mon voisin Hillooy. Non, je vous le dis haut et clair, je n'ai jamais pu accuser personne, puisque je n'ai rien vu ni rien entendu. Je ne puis faire que des suppositions, qui elles paraissent plausibles ou non, mon devoir est d'en expliquer qu'elles soient vraies, et c'est ce que je suis résolu à faire à n'importe quel prix. Je veux venger mon frère, et il le sera. »

Nous donnons bien volontiers satisfaction à M. Louis Bussy qui, nous l'avons dit, avait fait et fait des efforts louables pour aider la brigade mobile dans ses investigations.

« Ve-t-on, enfin, trouver l'indice décisif qui permettra de découvrir le maître de l'Arbrét ? Chacun dans le pays le souhaite. A. T. »

La protection de la culture du lin

Un vote favorable du Sénat est intervenu hier

Après la séance d'hier au Sénat, l'assemblée a voté le rapport de M. Donon, au nom de la Commission de l'Agriculture, la proposition de résolution de M. Edmond Cayillon et de plusieurs de ses collègues, réclamant des mesures de protection en faveur de la culture du lin.

Rappelons qu'aux termes de cette proposition, le Sénat préconise l'adoption des mesures suivantes :

1. Extension aux rouisseurs-telleurs des avantages de la loi sur les warrants agricoles ;

2. Création d'un droit de douane sur les lins sur les filasses et les étoupes entrant en France ;

3. Au besoin, création de bons d'importation pour les pays producteurs de lin n'ayant pas de traités commerciaux avec la France ;

4. Charges subventionnés ;

5. Tarif de transport unique pour les peaux de lin ;

6. Suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires sur les filasses et les étoupes ;

7. Emploi généralisé par les administrations d'articles d'origine française ;

8. Taxe de statistique sur les produits liniers entrant en France ;

9. Création d'un Institut du lin

LE XXIV^{me} TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Une Journée de repos à Luchon

Luchon, la 11 juillet. — Les étapes du Tour de France défilent aussi rapidement que les actualités mondiales sur l'écran. Le « voyage » Pau-Luchon appellera de longs commentaires, car il est un banc d'essai formidable pour les concurrents du Tour. Mais pouvons-nous nous y arrêter longuement, alors que les coureurs ont pris un trop court repos à Luchon et que des ceintures, à cinq heures, ils sont partis dans la direction de Perpignan par le dit chemin de la montagne ?

Curieux et très différente de la précédente est la randonnée Luchon-Perpignan. Elle comporte des cols qui ne sauraient souffrir aucune comparaison avec l'Aubisque et le Tourmalet.

Le col des Arcs (739 m.) n'est guère difficile. Le Portet (1.741 m.) a des aspects étranges, mais dans l'ensemble il peut passer. Le col du Port (1.519 m.) est plus sévère, mais, en général, il se monte pour ainsi dire au train. Celui de Peymarous (1.531 m.) est long, parfaitement desiné, majestueux. Il est capable de permettre à un homme en grande forme, un essai définitif.



Desot-Faure dans le Tourmalet (11^e, Mouris).

Un Leducq, désireux d'améliorer sa position de leader, un Magne, un Guerra et un Demuyser confiants en leurs moyens, ou un abile volant venger pecheur dans Pau-Luchon, peut donner un maître à son actif une performance retentissante.

Mais à côté de ces vedettes qui ont un gros intérêt à s'assurer cette dernière victoire dans les Pyrénées, il ne faut pas négliger les outsiders, ceux qui seront par la malchance, écartés de leur classe, leur valeur indéniable. Tel est le cas de Binda ! Tel est celui de Stéphane Desot-Faure, dont les espérances aux places d'honneur étaient plus sérieuses que ce que le sort a bien voulu lui réserver jusqu'à ce jour !

Nous ajouterons que les quatre-vingts derniers kilomètres de l'étape sont très faciles, on peut presque constamment donc jusqu'à Perpignan, et, en général, ils sont littéralement à l'avenant pour l'homme qui a su distancer ses adversaires.

(Lire la suite en « JOURNÉE SPORTIVE »)

La catastrophe de Neux-les-Mines a été évoquée hier devant la Cour d'Appel de Douai

« Une catastrophe minière, qui rappela celle de Neux-les-Mines, fut évoquée vendredi, devant la Cour d'appel de Douai. En voici la brève relation :

Le 23 septembre dernier, les ouvriers mineurs Adulbert Boucon, P. Gabrisiak et Herman Szeksz, se trouvaient à leur travail dans une faille de la veine Sainte-Barbe à l'étage 305 de la fosse 3 des mines de Neux.

Tout à coup, la lampe de Boucon s'éteignit. Pour la rallumer, son camarade Szeksz passa sa lampe au charpentier Gabrisiak. C'est alors qu'une flamme de grisou se produisit.

Les trois ouvriers, bien que grièvement blessés, eurent cependant la force de s'élever, puis de transporter au bois à l'hôpital de la Compagnie, mais les malheureux ne tardèrent pas à succomber.

L'enquête révéla que la présence du grisou dans le chantier avait été constatée la veille et que le patron avait été avisé par un agent de l'inspection qui surveillait, Célestine Degorre.

Au lieu de faire évacuer le chantier, Degorre se borna à inviter les ouvriers à se porter dans un autre coin de la faille pour activer le percement avec le chasé et retabir au plus vite le circuit d'aérage.

L'instruction établit également que les lampes étaient en mauvais état. A la suite de ces constatations, une information fut ouverte contre M. Emile Malraux, ingénieur en chef des mines de Neux ; Jean Journé, ingénieur de la fosse 3 ; Louis Lesert, porteur ; Célestine Degorre, surveillant ; Frédéric Rousselle, lampiste et Joseph Mathias, ex-lampiste.

Les causes génératrices de la catastrophe furent attribuées à la négligence des ingénieurs qui tolérèrent des varres dea lampes, en omettant de donner des règles pour leur mise au rebut.

M. Malraux fit valoir qu'il n'exerçait les fonctions d'ingénieur en chef que depuis deux mois et qu'il s'en rapportait à M. Journé.

Le tribunal de Béthune estima que la négligence coupable ne se présentait pas et il acquitta M. Malraux.

Par contre, les autres prévenus furent condamnés pour homicide involontaire : Journé à 10 fr. d'amende ; Lesert et Degorre, à dix jours de prison ; Rousselle, à 25 fr. d'amende et Mathias à 50 fr.

Lille revoit les marchands d'alcarazas

Les Lillois remarquaient hier deux singuliers équipages. Des hommes au teint basané, confulants des ans, ornés de pantalons de soie et de chaussures de cuir rouge. Qu'étaient-ils ? Peu de gens le savaient.

Afin de satisfaire la curiosité de nos lecteurs, nous sommes allés voir ces braves gens et leur demander le motif de leur présence dans notre cité.

Audacieux, car ces marchands de poteries sont originaires de cette belle province espagnole, ils vendent des Alcarazas. Ce sont un peu des bédouins désignés des « gargaristes », « potiches », qui ont certaines propriétés réfrigérantes. Connus depuis un temps immémorial, les Alcarazas tiennent cette propriété du fait qu'ils sont percés d'un réseau de trous qui évaporent l'eau qui se trouve à l'intérieur. Pour accélérer cette évaporation on expose les Alcarazas à un courant d'air aussi vif que possible.



Un marchand d'alcarazas, vu hier après-midi, à Lille.

Depuis la grande tourmente, aucun vendeur d'Alcarazas n'était venu à Lille, et les deux marchands qui, après avoir visité les côtes de l'Atlantique et de la Manche, se trouvent dans notre cité, vont continuer leur voyage vers Dunkerque, Calais, Boulogne et les côtes du Nord, si fréquentées. — G.M.

DES MAGASINS PILLES ET DETRUIITS, A DUREN

Selon un télégramme de Cologne au « Journal de Huit Heures du Soir », plusieurs magasins de Duren ont été pillés et détruits pendant la nuit. Quelques arrestations ont été opérées. Le « Journal de Huit Heures du Soir » écrit que les excès commis à Duren, localité évacuée depuis 1918, trouvent surabondamment que ces actes n'ont rien de commun avec une explosion soudaine de sentiments populaires ; « Il n'est pas douteux, ajoute le journal, que les excès actuels ont été organisés de longue main par des éléments se trouvant à l'extérieur des anciens territoires occupés. »

La nouvelle pièce de 5 francs belge

Le gouvernement belge vient de mettre en circulation une pièce de 5 francs de même grandeur que celle d'avant-guerre, mais non un argent, hélas... L'avers de cette pièce de nickel représente l'effigie du roi Albert I^{er}. (W. W. Ph.)

Grand-Place. Son Eminence se rendra au Monument aux Morts. La population lilloise est invitée à pavoiser sur le parcours du cortège.

Cérémonie à la cathédrale. — Cortège religieux : à son arrivée rue Bassa, Son Eminence descendra chez Mgr Vanhulst pour y recevoir les insignes cardinaux. Il se rendra à la cathédrale par le boulevard de la République. Le Corps Professoral de l'Université Catholique, du Chapitre et des vicaires généraux, qui, seuls, prendront part à ce cortège religieux.

Entrée de la cathédrale. — Clergé : tous les ecclésiastiques entreront par le passage de la rue de la Monnaie et devront occuper le chœur et, avant l'arrivée de Son Eminence, pénétreront dans la cathédrale par la sacristie.

Les ecclésiastiques se placeront, dans le chœur, au strict respect des indications du service d'ordre.

Invitations officielles : Les personnes munies de cartes individuelles seront seules admises à pénétrer dans la cathédrale. Elles y accéderont par le passage de la rue de la Monnaie et devront occuper leurs places avant l'entrée du cortège religieux. Dès que la cérémonie sera commencée, le service d'ordre disposera des places demeurées libres. Les autos pourront être garées dans la cour de l'ancien « Hôtel de la Monnaie ». Le Contrat des Clerges.

Les autres portes de la cathédrale (rue du Cirque et place Gilson) ne seront ouvertes qu'au début de la cérémonie religieuse. — L'après-midi, place à l'entrée du chœur de la Cathédrale.

Le cardinal prendra la parole pour répondre à l'allocution de Mgr le Docteur du Chapitre.

Il sera solennel célébrera la cérémonie.